

Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines.

N° 115. Juin 2003.

G8 illégitime, Évian en déprime, en masse vers Annemasse...

La recolonisation de l'Irak, l'écrasement de la Tchétchénie, le procès Elf, les chaînes de la dette, l'obstruction au soin des malades du sida... montrent assez que les puissances conviées à Évian pour leur raout annuel, le G8, se sentent peu concernées par les droits des peuples et des gens : leurs dirigeants semblent de plus en plus soumis aux lobbies militaro-industriels, manipulés par les multinationales et les services secrets, vulnérables à la grande corruption qui, dans les paradis fiscaux, s'imprègne de logiques mafieuses.

Ce club des riches et des shérifs n'a jamais eu la légitimité de gouverner le monde. Il s'est pourtant auto-institué en comité de pilotage de l'avenir de la planète. La nuisance de cette usurpation est désormais manifeste. Qu'importe comme on l'appelle (mouvement altermondialiste, « société civile mondiale »...), une marée montante refuse cette « gouvernance » aveugle. Elle s'est accordée sur un mot d'ordre, « G8 illégitime », qui touche au cœur la propagande du club.

À propos de l'Irak, Jacques Chirac a choisi une révérence judicieuse à la légitimité. Il a surfé durant un semestre sur la popularité que ce choix lui a valu. Quel paradoxe pour le patron de la Françafrique néocoloniale !

Nous le suggérons le mois précédent, poursuivre dans la voie du droit international serait pour la France une option « révolutionnaire », mais néanmoins raisonnable. Et même avantageuse. Mais, en Afrique, Jacques Chirac hésite entre deux conduites face aux lamineurs de leurs peuples : lâchage de Charles Taylor, soutien à Eyadema. Au G8, les quelques pistes novatrices (Conseil de sécurité économique et social, Agence mondiale de l'environnement...) auraient fâché un peu plus George Bush : pour sauver son Sommet, Chirac a préféré reprendre un profil bas, dans le sillage du bulldozer hégémoniste.

Du coup, les citoyens de France et du monde qui convergent en masse vers Annemasse n'auront pas de peine à disqualifier le club. Durant les trois jours d'un Sommet pour un autre monde (29-31 mai), ils le feront par le débat et les propositions. Puis ils exposeront leur nombre – en espérant qu'il n'aura pas été écorné par le réveil du mouvement social hexagonal.

Car l'idéologie hostile aux biens publics d'une droite française trop sûre d'elle-même a un rapport évident avec la dérégulation du monde orchestrée par le G8. Ouvrons les yeux : où mènent la dissolution des solidarités, le dédain des jeux collectifs à somme positive, la chasse aux biens de civilisation ? À la généralisation de l'arbitraire, sous le signe des hélicoptères de combat, des kalachnikovs, des mercenaires, des milices. À la coagulation des haines ethniques et des fanatismes religieux. À une criminalisation sans frontières.

SALVES

« Politiquement correct »

C'est ainsi qu'à juste titre *Le Canard enchaîné* qualifie le **procès Elf** (14/05/2003). Tous les observateurs ont été frappés par l'autorité et la maîtrise du président Michel Desplan. Elles réussissent à faire parler les accusés bien plus qu'on ne l'attendait – mais aussi à les arrêter chaque fois qu'ils risqueraient de trop en dire : « *On ne vous demande pas de noms* », a-t-il même précisé à Alfred Sirven, dispensateur des rétro-commissions et valises de billets aux politiques français.

Le 13 mai, l'ex-PDG Le Floch-Prigent frôle le dérapage : « *Sur les flux sortants, [...] c'était pour les hommes politiques. Nous avons financé la politique tout au long de mon mandat. [...] Il y avait une organisation politique qui était particulièrement proche du groupe Elf* », le RPR chiraquien, à l'évidence.

« *Je demande au tribunal s'il souhaite vraiment que j'égrène un certain nombre de noms. Cela ferait certainement la "une" des journaux. Mon jugement à moi, c'est qu'il ne faut pas que j'aille plus loin.* » « *Vous connaissiez donc les bénéficiaires de cette caisse noire ?* », reprend le président Desplan. « *Oui, bien sûr, pour un certain nombre de destinataires et d'intermédiaires. Certains ont été au pouvoir, d'autres le sont aujourd'hui. Finalement, peut-être qu'une manière d'avoir la vie sauve est de ne pas aller plus avant.* »

La peur rôde, mais Le Floch ose cependant lancer le nom d'un personnage sulfureux, Patrick Maugein, qui faisait le lien « *entre la Tour Elf et un certain nombre de hauts personnages de l'État* ». Un très proche de Jacques Chirac, partageant son exceptionnelle impunité¹.

Le Floch a saisi que Sirven avait mission de l'accabler, de faire de lui le bouc émissaire, le coupable central et idéal de l'affaire Elf : « *Je considère qu'aujourd'hui, en m'accusant de manière régulière, M. Sirven ne fait que protéger ceux qu'il a financés pendant cette période. Mais j'ai compris que le tribunal ne souhaitait pas que j'aille plus loin.* » Le président confirme : « *Il est évident que, l'instruction étant clôturée, il n'appartient pas au tribunal de reprendre les débats et d'aller au-delà.* » (*Le Monde*, 15/05/2003)

Pour *Le Canard*, « le président Desplan ne juge pas une affaire d'État, mais une affaire d'escrocs et de voleurs. Des gros, très gros voleurs [...] Mais seulement des voleurs. Ouf ! ».

1. Cf. François-Xavier Verschave, *Noir Chirac*, Les arènes, 2002, p. 178-183. Maugein est issu de la nébuleuse du grand manitou des matières premières, Marc Rich.

Le Figaro (14 et 22/05/2003) évoque « une partie de “ni oui, ni noms” », « une forme raffinée de Valium judiciaire ». La « faim de décrypter les sous-entendus [...] ne sera sans doute pas rassasiée d'ici à la clôture des débats, [...] personne ne se décidant à servir les plats chauds. »

Libertés protégées

Deux importants accusés du procès Elf avaient fui à l'étranger les foudres des juges d'instruction : le colonel de la DGSE **Pierre Lethier** et le magnat irako-britannique **Nadhmi Auchi** – qui mériterait aussi la nationalité pasquaïenne (*La maison Pasqua*¹ est un paradis fiscal virtuel entre Corse, Monaco, Suisse, Luxembourg, Afrique et Amérique du Sud).

Laissons-là Charles Pasqua : bien qu'omniprésent dans le dossier Elf, il a bénéficié d'un « non-lieu » (l'ubiquité rend insaisissable). Considérons plutôt la mansuétude dont ont bénéficié les deux “fuyards”, Lethier et Auchi, venus se présenter en toute confiance devant le président Desplan. Tous deux vivaient tranquillement et très confortablement à Londres, dont la City est la grande commutatrice des paradis fiscaux. C'est mieux que la prison de la Santé, où a croupi Le Floch : « *Ici Londres* » vaut mieux qu'ici l'ombre.

Lethier a reçu d'Elf 95 millions de francs. La procureure propose une liberté sous caution de 500 000 euros (3,5 % du préjudice), le tribunal décide 50 000. « *Peu avant l'ouverture des débats, l'avocat de Lethier, M^e Thierry Lévy, a fait son entrée par la porte du tribunal. Contrairement à ses confrères du barreau, qui ont dû, eux, emprunter celle du public.* » (*Le Point*, 25/04/2003)

Nadhmi Auchi, lui, a reçu d'Elf près de 375 millions de francs. Il en a gardé 160 et redistribué le reste. Le parquet déplore le « mépris » manifesté par le prévenu à l'égard de la justice française. Mais le tribunal le remet en liberté avec une caution dérisoire, 100 000 euros – quelques millièmes de l'argent détourné. La république souterraine est au-dessus des lois. Et Nadhmi Auchi est particulièrement courtisé en ces temps de reconstruction de l'Irak.

1. Titre d'un ouvrage de Nicolas Beau, Plon, 2002.

Procès Elf : le sang de l'Afrique derrière les « caisses noires » offshore

Elf en Afrique, c'est une histoire de sang et de misère¹. Elf a été créée en 1967 pour, entre autres, servir de faux-nez au financement et à l'action des services secrets français en Afrique. Elle abritait plusieurs centaines de barbouzes, entretenait des sociétés de mercenaires, participait au montage de coups d'État : on a même retrouvé dans les coffres de la Tour Elf les traces écrites de l'organisation de l'un d'entre eux, au Congo-Brazzaville.

Depuis Genève et d'autres paradis fiscaux (de plus en plus nombreux), Elf a organisé le drainage des énormes marges occultes sur l'exploitation de l'or noir africain : production non déclarée au large des côtes, sous-évaluation des redevances, surfacturation des investissements et prestations, arnaques sur le préfinancement des productions futures, etc. Cet argent permettait de financer le contrôle *soft* ou *hard* des pays producteurs. Contrôle *soft* par la corruption des décideurs locaux, la coorganisation des scrutins truqués, l'achat de la solidarité de la classe politique française (« *le vaisseau France* » de Le Floch). Contrôle *hard* avec le financement des polices politiques, des gardes dictatoriales, des milices ou des mercenaires ; l'implication dans les coups d'État ou les guerres civiles.

Tous ces actes sont bien sûr illégaux, inavouables, délinquants ou criminels. Ils se fondent sur le schéma de base de la Françafrique : la confiscation des indépendances africaines. En 1960, l'histoire acculait De Gaulle à accorder l'indépendance aux colonies d'Afrique noire. La France, « meilleure amie de l'Afrique et du développement », se flattait de « protéger » cette nouvelle légalité internationale proclamée. En même temps, De Gaulle chargeait son éminence grise, Jacques Foccart, d'organiser le maintien de la dépendance² – avec la complicité de chefs d'État « amis de la France », soigneusement sélectionnés (jusque dans les services secrets français, comme Omar Bongo). Le contrôle *soft* et *hard* de pays indépendants étant interdit, il ne pouvait se financer qu'au *black* – via les paradis fiscaux. En même temps, l'énorme masse d'argent noir ainsi générée installait les « réseaux » françafricains dans une formidable opulence et capacité corruptrice, les laissant s'autonomiser en un système quasi-mafieux³.

Elf a pris une part déterminante dans la guerre d'agression contre le **Nigeria**, dite « guerre du Biafra » (1967-1970, 2 millions de morts). Car la Françafrique a toujours eu un penchant expansionniste, vers l'Afrique anglophone ou latine (les ex-colonies belges, portugaises et espagnoles). Avec l'argent et la logistique d'Elf, Paris a fourni armes et mercenaires afin d'aider à détacher du géant anglophone sa région pétrolière. Cela

1. *Survie* a déjà beaucoup publié à ce sujet. Les paragraphes qui suivent n'en sont qu'un aperçu très sommaire. Cf. en particulier F.X. Verschave, *La Françafrique*, Stock, 1998, ch. 4 (Biafra pétrolo-humanitaire) ; *Noir silence*, Les arènes, 2000 (notamment les chapitres 1, 2, 8, 10, 12, 19) ; *L'envers de la dette. Criminalité politique et économique au Congo-Brazza et en Angola*, Agone, 2001 ; *Noir Chirac*, Les arènes, 2002 (chapitres 7, 15 et 16). Parmi les Dossiers noirs publiés chez L'Harmattan par *Agir ici et Survie*, les numéros 7, 8 et 13 traitent du Tchad et du Cameroun.

2. Pour quatre raisons : le rang de la France à l'ONU, avec un cortège d'États clients ; l'accès aux matières premières stratégiques (pétrole, uranium) ou juteuses (cacao, bois, coton, etc.) ; le financement parallèle du parti gaulliste, puis de tous les partis de gouvernement ; une sous-traitance dans la stratégie atlantiste de *containment* des ambitions soviétiques.

3. Sur les liens entre Elf, les places offshore et la corruption politique, *Survie* lance une campagne *Or noir, paradis sanglants, démocratie exsangue : la clef de l'affaire Elf est dans les paradis fiscaux*.

Contact : Sophie Brondel, 01 44 61 03 25, sophie.survie@wanadoo.fr

s'accompagnait déjà d'une propagande très élaborée, et d'un recours au déguisement humanitaire. L'instrumentalisation de la famine justifiait une sorte de pont aérien urgencier. Les « réseaux » livraient des armes dans des avions siglés de la Croix-Rouge. L'ancien ministre de la Coopération Bernard Debré a participé dans sa jeunesse à ces opérations clandestines et en reste très fier.

Le **Cameroun** a été maintenu dans le giron français au terme d'une guerre occultée, semblable à celle du Vietnam, parsemée de crimes contre l'humanité, et qui a fait plusieurs centaines de milliers de morts (1957-1970). Depuis, la terreur policière n'a pas cessé, même si la corruption permet d'asservir les moins résistants. Cette corruption a d'ailleurs pris des proportions record, pourrissant la vie politique, économique et sociale. Selon Loïk Le Floch-Prigent, c'est Elf qui a choisi l'actuel potentat camerounais, Paul Biya. Dans l'ombre de la compagnie pétrolière, le procès Elf montre l'agitation des réseaux Pasqua – vieux financeurs de la Chiraquie. Via les paradis fiscaux, des prêts et instruments financiers relevant de l'escroquerie ont nourri ces réseaux tout en augmentant la dette du pays – donc en minant les budgets éducatif et sanitaire.

Au **Congo-Brazzaville**, Elf était extrêmement satisfaite de Denis Sassou Nguesso, un dictateur « *marxiste, toujours sous contrôle d'Elf* », selon la délicate formule de son grand ami Le Floch. Le pays était spolié à souhait. Mais, en 1991, le peuple n'en a plus voulu. Des sortes d'« États généraux » de la démocratie, la Conférence nationale souveraine (CNS), ont été organisés. Contre la CNS, Elf et les réseaux ont tenté un putsch : ne réclamait-elle pas un audit de l'argent du pétrole ? Le putsch a échoué, mais Elf a corrompu les personnalités impliquées dans l'audit, nous apprend le curieux « auditeur » d'Elf, Pierre Fa. Elle n'a cessé de manœuvrer contre la démocratie puis le régime de Pascal Lissouba, élu à la suite de la CNS. Elle s'est impliquée dans la constitution et l'armement de milices, elle a continué de financer et d'armer le dictateur déchu Sassou Nguesso, jusqu'à provoquer une guerre civile en juin 1997. En même temps, l'argent du pétrole payait les armes côté Lissouba, si bien que dans ce conflit, selon le mot d'un député français, « *il n'y a pas une balle qui n'ait été payée par Elf* ».

Comme souvent, il y avait suffisamment de clans et de caisses noires au sein d'Elf pour financer tous les camps de la guerre civile – et donc se retrouver à coup sûr dans le camp du vainqueur. Il n'empêche : Elf et la Françafrique penchaient massivement en faveur de Sassou. Elles lui ont apporté l'appui de leurs alliés : un millier de soudards du dictateur tchadien Idriss Déby, la Garde présidentielle de Mobutu déchu, des restes de l'armée et des milices rwandaises qui commirent le génocide de 1994, plus d'une centaine de mercenaires et barbouzes français, et enfin l'invasion de l'armée angolaise – puissamment équipée grâce aux pompes à finances de l'Angolagate.

Ancien bras droit de Charles Pasqua, le préfet Jean-Charles Marchiani a expliqué à la justice que la contrepartie des livraisons d'armes de l'Angolagate était une « *aide* » angolaise « *à l'action de la France dans cette partie de la région, qui s'est concrétisée par l'envoi de troupes dans les deux Congo.* » Nul citoyen français ne savait jusqu'alors que son pays s'était ainsi engagé dans deux des guerres civiles les plus meurtrières d'Afrique.

Restauré, Sassou II s'est trouvé rapidement confronté à une contradiction : il lui fallait des élections pour acquérir une légitimité internationale, mais il était sûr de les perdre à moins d'écraser les populations du Sud, majoritaires, qui lui demeurent hostiles. Il a donc déchaîné contre elles la coalition peu recommandable qui lui avait apporté la victoire. Entre décembre 1998 et décembre 1999, les agressions contre des civils ethniquement ciblés, au sud de Brazzaville et du pays, ont fait au moins autant de victimes que, durant la même période, les conflits au Kosovo, à Timor Est et en Tchétchénie réunis : probablement cent mille morts, quantité de villages rasés, le viol systématique de « *plusieurs dizaines de milliers* » de femmes, selon l'ONU. Plus d'un sixième de la population congolaise a dû fuir dans les forêts, où des dizaines de milliers de personnes, surtout les enfants et les vieillards, sont morts de faim et de maladies.

Au moins 353 jeunes réfugiés (peut-être un millier), rapatriés de Kinshasa vers le port de Brazzaville sous l'égide du Haut-commissariat aux réfugiés, ont été emmenés et froidement assassinés. Au nom de ces « *disparus du Beach* », l'association des parents, présidée par le colonel Marcel Touanga, a porté plainte pour crimes contre l'humanité en Belgique et en France. En vérité, la liste de ces crimes est une interminable litanie, et elle a connu des rallonges jusqu'en mars 2003.

La terreur et la fraude électorale ont permis de doter le Congo-Brazzaville d'une nouvelle Constitution quasi monarchique et d'un État entièrement dévoué à Denis Sassou Nguesso. Il est ainsi redevenu le complice idéal de Total (qui a absorbé Elf) pour la poursuite d'une équation surréaliste : l'échange d'un « plus » contre trois « moins », du pétrole congolais contre une dette galopante, égale à trois fois le PIB du pays. Où s'opère cette alchimie ? Dans une chaîne de paradis fiscaux. L'argent du pétrole offshore se perd dans les comptes offshore.

Un peu de l'argent de la dette est quand même dépensé au Congo : depuis Genève, les comptes de la pétrodette payaient, on l'a vu, les armes des deux camps de la guerre civile... La ruine, en prime.

L'**Angola** est en principe un pays de rêve, avec au large de ses côtes d'exceptionnels gisements de pétrole. C'est sans doute la convoitise de cet or noir (et de ses diamants) qui lui a valu d'être en guerre civile depuis son indépendance, en 1975, jusqu'en 2001. Là encore, le procès Elf vient confirmer qu'Elf finançait les deux camps de la guerre civile : le gouvernement, via les circuits bien huilés d'André Tarallo, et la rébellion Unita, via les caisses noires d'Alfred Sirven. La guerre pouvait durer longtemps, faire son million de morts et transformer le pays en champ de mines.

L'Angolagate ouvre sur le tableau d'une mondialisation mafieuse : les nappes financières des services secrets français, russes, américains, israéliens, etc. se connectent sur un magma de spéculations et de trafics, portant

sur le pétrole, les armes, la dette, les diamants, les jeux, la fausse monnaie... Dans l'un des plus grands gisements de la planète, 10 % des parts vont à la firme Falcon Oil, de Pierre Falcone, et 5 % à une firme de mercenaires. Ainsi, la fourniture de biens et services de guerre est comme génétiquement inscrite dans l'exploitation pétrolière. Pas étonnant que les pays pétroliers africains soient si souvent en guerre civile !

L'on constate par ailleurs que la plupart des protagonistes de l'Angolagate officiaient à la fois dans le pétrole et dans les armes, en émargeant à un ou plusieurs services secrets. C'est que les commerces du pétrole et des armes, qui drainent tous deux jusqu'à 50 % de commissions et rétro-commissions, supposent un même savoir-faire : jongler entre les paradis fiscaux. Et tous les services secrets ont toujours estimé que les autorités politiques ne leur allouaient qu'un budget très insuffisant. Ils se servent donc là où il y a de l'argent. L'"honorable correspondant" Sirven, par exemple, avait de quoi se payer la classe politique française, rien qu'avec ses cagnottes suisses connues (3 milliards de francs). En attendant, les habitants de l'Eldorado angolais sont parmi les plus misérables de la planète... à part le clan dirigeant, qui exfiltre au minimum un milliard de dollars chaque année via les paradis fiscaux.

Au **Tchad**, la perspective de considérables gisements terrestres au sud du pays a poussé le dictateur Idriss Déby, « *assassin invétéré* »⁴, à pratiquer plusieurs nettoyages ethniques préventifs dans la zone pétrolière. Massacres, égorgements, tortures et viols sont une constante de ce régime. Elf s'est officiellement retirée du pactole pétrolier tchadien, mais Déby est son homme, et tout porte à croire que ce retrait s'inscrit dans un marchandage plus vaste avec les compagnies anglo-saxonnes. Idriss Déby ne fait pas que dans le massacre : il pille son pays avec une conscience et une constance sans beaucoup d'égaux. Il se prête aussi au faux-monnayage. Tout ceci supposant bien entendu le relais des paradis fiscaux.

Au **Gabon**, l'ancien policier et agent secret Omar Bongo a suffisamment distillé la terreur pour qu'il ne soit plus nécessaire de l'exercer en permanence. De simples menaces téléphoniques suffisent le plus souvent, quand la corruption n'a pas fait son œuvre. Omar Bongo, lui aussi, a fait transiter durant sa carrière plusieurs milliards d'euros par divers paradis fiscaux. Moyennant quoi son pays, l'un des plus riches d'Afrique en production par habitant, est aussi l'un des plus attardés au plan sanitaire.

4. La Cour d'Appel de Paris a relaxé en 2002 l'auteur de *Noir silence* dans le procès pour offenses à chefs d'État intenté par les pétrodicateurs Omar Bongo, Idriss Déby et Denis Sassou Nguesso. En raison du « *sérieux* » de l'enquête. L'expression « *assassin invétéré* », appliquée à Idriss Déby, fait partie de celles qui ont été jugées sérieuses. À vrai dire, la somme des témoignages recueillis à propos du Tchad, via notamment le député Ngarlèjy Yorongar, montre que le terme est faible au regard de deux décennies de crimes contre l'humanité (chef militaire sous son prédécesseur, Hissein Habré, Idriss Déby avait déjà beaucoup massacré).

Taylor lâché ?

Depuis plusieurs mois, nous démontrions que les soutiens parisiens au « consortium de Ouaga » (les clans burkinabè, libérien et libyen de Compaoré, Taylor et Kadhafi, plus un réseau français) deviendraient intenables : la France ne peut pas avoir engagé son armée en **Côte d'Ivoire**, dans une politique risquée visant officiellement la restauration de l'État de droit et de la démocratie, elle ne peut pas dénoncer les escadrons de la mort et les dérives "ivoiritaires" de la présidence ivoirienne, et en même temps se montrer tolérante envers l'hypercriminalité de Charles Taylor, de ses alliés et de ses milices, coupables de massacres et d'atrocités dans l'Ouest ivoirien.

Un test se profilait : le réexamen des sanctions visant le régime Taylor. Plusieurs rapports ont convergé, à commencer par celui de l'ONG britannique *Global Witness*, montrant que le saccage des forêts libériennes finançait les entreprises tayloriennes de déstabilisation régionale. Des liens directs ont été exposés, tout autour de Taylor, entre forestiers, chefs miliciens et trafiquants d'armes – les bateaux exportant le bois livrant d'abord des cargaisons d'armes. Un circuit mafieux équipait et soutenait les bandes de mercenaires libériens et sierra-léonais composant l'essentiel des rébellions ouest-ivoiriennes.

L'argumentation, portée aussi par *Greenpeace*, a été entendue : aux Nations unies, le 7 mai, la France a voté la résolution n° 1478 incluant un embargo sur le bois libérien auquel jusqu'alors elle s'opposait obstinément. Cela ne fait pas que peiner les importateurs français de bois tropical, grands amateurs de grumes libériennes. C'est peut-être le signe d'une rupture profonde : le consortium de Ouaga et l'alliance avec Taylor dataient de 1987, ils sont nés avec l'assassinat de Thomas Sankara. Le réseau français sous-jacent n'est pas content. Il n'a peut-être pas dit son dernier mot.

Conformément à ce nouveau cap, les rebelles du Nord ivoirien ont pris le contrôle des rébellions de l'Ouest. En lien avec l'armée nationale et les forces de paix ouest-africaines, l'armée française s'implique dans le refoulement des derniers mercenaires de Taylor. Et l'on a annoncé la mort du chef emblématique de ces derniers, Sam Bockarie, alias Mosquito. Ni les circonstances de cette mort opportune, ni même sa réalité ne sont vraiment assurées.

Le lâchage apparent d'un Taylor insatiable pourrait cacher un deal : les Américains laissent les Français gérer la crise ivoirienne, et ces derniers laissent carte blanche aux États-Unis pour favoriser l'éviction de Taylor. Les associations de droits de l'Homme font observer que les rébellions libériennes ne valent guère mieux que la faction au pouvoir. C'est exact. Et le relèvement du Liberia sera une entreprise très difficile. Mais Taylor ajoutait à ses crimes internes leur exportation planifiée...

Amateurs de bois libériens

Depuis plus d'une décennie, le consortium de Ouaga arme et finance les entreprises guerrières de Charles Taylor avec, entre autres, l'argent du bois libérien. Quels sont les relais parisiens de ce "commerce" ? Grâce aux investigations du chercheur Arnaud Labrousse, nous avons commencé d'y répondre dans le "Dossier noir" *Les pillards de la forêt* (Agone, 2003) : le chapitre 4 décrit les tentacules forestiers du consortium, au Liberia, au Cameroun, au Liban, en Libye, etc. En France, une entreprise apparaît comme un pivot de l'achat du bois : Interwood.

Après la rédaction du livre, Interwood a été rachetée par un personnage considérable, basé à Ouagadougou : Michel Fadoul... décrit au chapitre 3 des *Pillards de la forêt*. Son appartenance à la GLNF (Grande Loge Nationale Française) n'est sans doute pas étrangère à ses multiples succès commerciaux et relationnels (Valéry Giscard d'Estaing, Paul Biya, Chantal Compaoré, Jacques Godfrain, etc.). Le Groupe Fadoul Afrique opère au Cameroun, au Bénin, au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Nigeria, en Centrafrique. La forêt ne représente qu'une seule de ses cibles. À travers une cinquantaine de filiales, il intervient aussi dans l'importation de voitures et de pièces détachées, le génie civil, l'imprimerie, le transport de fonds.

Arnaud Labrousse a poursuivi ses recherches. Les informations solidement étayées qu'il diffuse à la presse ne suscitent pas forcément la curiosité qu'elles mériteraient. Interwood, par exemple, entretient des rapports plus que cordiaux avec Abbas Fawaz, un forestier libanais établi au Liberia. Fawaz est très lié à Chuckie Taylor, fils de Charles et chef d'une sinistre force spéciale. L'entreprise forestière de Fawaz, MWPI, a servi de support logistique et de base arrière aux rébellions "ivoiriennes" MJP et MPIGO. Elle a acheminé à leur intention 4 cargaisons d'armes, en mai, octobre et décembre 2002. Elle a retapé un pont sur le fleuve frontalier Gbeh pour faciliter la pénétration en **Côte d'Ivoire**...

Fawaz et Interwood (Groupe Fadoul) vendent de concert le bois libérien si intimement lié aux achats d'armes de Taylor & Co. Parmi les destinations : les installations sportives des Jeux olympiques de 2004, à Athènes. D'où Fawaz mène-t-il ses affaires ? De Ferney-Voltaire, en France (juste à côté de Genève), où il a une résidence.

Autres grands acheteurs de bois libérien : le groupe Pinault, dont le père fondateur François Pinault est un intime de Jacques Chirac¹ ; la Compagnie française d'approvisionnement et de courtage (FAC France), fondée par Jean-Claude Aubry. Ce dernier appartient à une congrégation ouverte sur l'extrême-droite : l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Pour chevaucher les victimes du Taylorisme, c'est parfait.

1. Mais François Pinault vient de céder à son fils la direction de son groupe et de vendre le département bois.

Paix armée en Côte d'Ivoire

Si les moyens semblent être pris pour pacifier l'Ouest ivoirien et si le gouvernement d'union nationale continue son installation, le président Gbagbo n'abandonne pas ses rêves de revanche. Il fait dire par son épouse que les accords de Marcoussis, qui fondent le nouveau cours politique, sont « *honteux* », et déclare à ses militants qu'il s'agit de « *commodités* ». – lieux d'aisances. Des chiottes, dirait Poutine. Cette guerre des mots ne serait pas si grave si en même temps le camp présidentiel ne multipliait les achats d'armes : hélicoptères de combat, avions d'attaque au sol, chars... Veut-il relancer la guerre civile ?

Chirac vote Eyadema

Avec l'élection présidentielle du 1^{er} juin au Togo, verrouillée à tous les niveaux, truquée de A à Z, dans un État policier en alerte, on atteint des sommets de la « démocratie Ubu », forgée dès 1991 au Cameroun pour empêcher que le suffrage populaire ne renverse les régimes néocoloniaux.

Le régime togolais y a quand même ajouté une "innovation" : radier les électeurs qui se sont abstenus lors du dernier scrutin législatif boycotté par l'opposition !

Eyadema, tel un Ceausescu, écrase son pays depuis quatre décennies. Devant une situation aussi insupportable et caricaturale, la position de Jacques Chirac était très attendue. Trois postures s'offraient à lui :

- dénoncer la manipulation, pour montrer un changement dans la politique africaine de la France ;
- en admettant qu'il soit trop difficile de se démarquer publiquement d'un vieux complice (qui pourtant s'était engagé solennellement, en 1998, à ne pas se représenter en 2003), prendre de la distance en s'abstenant rigoureusement de tout assentiment ;
- contribuer à la campagne de communication qui tentera de faire passer pour honnête une escroquerie.

C'est la troisième option que l'Élysée a choisie. Une campagne de ce genre requiert de faux témoins, des observateurs-bidons. Car les observateurs honnêtes s'abstiennent de venir cautionner une fraude certaine. Ainsi l'Union européenne a-t-elle décidé de ne pas envoyer d'observateurs.

Le petit cercle des admirateurs d'Eyadema ne disposant plus guère de figures crédibles (à la longue, les faux-témoignages décrédibilisent leurs auteurs), l'idée survint de faire appel à « des parlementaires ». Mais là encore, on ne pouvait se contenter de quelques marginaux connus pour la prostitution de leur titre. C'est alors que le Monsieur Afrique de Jacques Chirac a tenté et réussi la pêche au gros : déplacer Fodé Sylla, ancien président de SOS Racisme, député européen apparenté communiste. (*Le Monde*, 25/05/2003).

Beaucoup doivent se retourner dans leur tombe devant pareille trahison, à commencer par les militants communistes de l'anticolonialisme. Y a-t-il pire racisme que de tenter de légitimer la réélection d'Eyadema,

comme si les Togolais voulaient encore d'un tel tyran ? Monsieur Sylla, sauf à dénoncer seul la fraude dans un parterre de courtisans, votre crédit est épuisé.

Soldats français en Ituri ?

La situation au Congo-Kinshasa est toujours aussi complexe et contradictoire, avec ses poussées d'horreur. La riche région de l'Ituri, au nord-est, en est spécialement victime (cf. *Billets* n° 114). Les "stratèges" ougandais, rwandais et congolais (surtout les premiers) y ont nourri, attisé les tensions ethniques. Notamment entre Hemas et Lendus, incités à se prendre pour des Tutsis et des Hutus. Au point que l'on commence à assister à des actes de génocide.

Le Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan cherche partout des troupes capables de prévenir la propagation des massacres. La France a proposé entre 500 et 700 hommes. Beaucoup craignent qu'elle ne revienne poursuivre ses jeux troubles dans les Grands Lacs, voire reprendre en faveur des Lendus sa logique ethniste abominable de 1994, qui la rendit complice des génocidaires.

Comme il n'existe pas beaucoup de ressources militaires susceptibles de satisfaire la demande de Kofi Annan, et que l'on ne peut laisser massacrer au présent au nom du passé, il convient de se pencher sur les conditions émises par le Quai d'Orsay à l'envoi d'un bataillon français. Elles paraissent prudentes : disposer d'un mandat adéquat de l'ONU ; ne pas y aller seuls, mais si possible dans une composition « équilibrée » (avec les Anglais ?) ; obtenir l'accord de l'Ouganda et du Rwanda.

Seul le second fait problème. Mais il se pourrait que Kigali ressente le besoin de passer des deals avec Paris. La question posée par cet envoi de troupes françaises pourrait en être l'occasion. Si c'est pour sauver des vies, puis avancer vers la paix... Nous serons en tout cas extrêmement vigilants.

Aide mazoutée

La **Banque mondiale** a joué un rôle décisif dans le lancement et le financement de l'exploitation du pétrole tchadien, au nom de la « lutte contre la pauvreté ». Elle n'aurait jamais dû le faire, puisque ses propres études montrent qu'aider une dictature renforce systématiquement la répression et la prédation.

Les propres services de la Banque ont récemment passé en revue les projets pétroliers et miniers qu'elle a soutenus : le résultat est assez désastreux. Mais ce genre d'étude est sans doute destiné aux oubliettes...

Au **Tchad**, après les vagues de nettoyage ethnique dans les zones pétrolières, on assiste maintenant à une sorte de colonisation rampante, rurale et urbaine, par le clan du dictateur Idriss Déby – à base d'expropriation forcée des habitants, de négation de leurs droits fonciers. Et c'est l'argent du pétrole qui finance les investissements sur ces terrains volés.

Cela ne va pas évidemment sans protestations, ni arrestation des protestataires – à Moundou par exemple, capitale économique du Sud, où le seul fait d'exhumer les bornes de propriété rend suspect de rébellion.

La Banque mondiale n'est pas seule à savoir que ses prêts ou dons (plus rares) seront détournés et augmenteront le potentiel de répression : la France aussi, qui a repris goût à Déby, et même l'Union européenne qui, pour plaire à la France, continue de masquer le détournement massif des fonds alloués au régime tchadien.

L'embastillé de Djibouti

Pour des raisons éminemment stratégiques, le règne policier et mafieux d'Ismaël Omar Guelleh reste protégé par Paris – tout en étant désormais béni par Washington, proximité de l'Irak oblige.

Il est donc de très mauvais goût d'être à Djibouti à la fois un leader d'opposition et le directeur d'un journal contestataire. Tel est le cas de **Daher Ahmed Farah** (tout le monde dit "DAF"), qui a été envoyé "au trou" le 20 avril : difficile de qualifier autrement les geôles infâmes de la prison de Gabode.

Motif : diffamation. Mais l'on a beau scruter l'histoire et la politique du clan français qui règne à Djibouti, on se demande ce qu'on en pourrait dire qui ne soit pas une atteinte à sa "réputation".

Incertitudes malgaches

Le voyage officiel du président Marc Ravalomanana à Paris et sa réception à l'Élysée ont donné l'impression d'une page tournée (l'ancien Monsieur Afrique de Jacques Chirac, Michel Dupuch, était prêt à tout pour maintenir au pouvoir le dictateur Ratsiraka contre le vainqueur réel du scrutin présidentiel de fin 2001). Paris tient surtout à ce que les entreprises françaises soient « bien traitées », c'est-à-dire conservent au moins une partie de leurs privilèges. Et puis, on annonce du pétrole au large de la Grande Île...

C'est rarement une bonne nouvelle. Est-ce la perspective de ce pactole qui, déjà, réveille les exceptionnels talents de division des politiciens malgaches ? Ou leurs seules ambitions ? Ou les valises à billets de l'ex-dictateur milliardaire (dont la France abrite la capacité de nuisance, en cas de besoin) ?

Le peuple malgache aspire à se remettre des six mois de crise de 2002. Il considère sans doute que l'on peut bien attendre quatre ans et les prochaines échéances électorales avant d'enflammer de nouveau les appétits de pouvoir. D'autant que, pour la première fois, des mesures au profit des plus pauvres semblent leur bénéficier réellement, telles ces rémunérations versées pour la réfection des pistes. Il y a aussi un projet d'école gratuite.

La gestion paradoxale de Ravalomanana laisse parfois perplexe, mais elle surmonte assez de mauvaises passes pour mériter de durer un peu – le temps d'en faire un bilan. Il n'est pas certain qu'on lui laisse ce temps, tant elle dérange de mauvaises habitudes (dont la corruption massive dans la justice et la presse), de rentes de situation et d'anciens privilèges.

Avant Total

Au temps de l'Angolagate (1993-97), Mikhaïl Khodorkovsky et sa sulfureuse banque Menatep étaient des partenaires privilégiés d'Arcadi Gaydamak – principale figure d'une opération de vente d'armes qui, selon un témoin, aurait masqué une « gigantesque escroquerie » (voir *À fleur de presse*). Peu après, **Khodorkovsky** passait pour la cheville ouvrière du détournement de 10 milliards de dollars de FMI.

Cela ne lui a pas trop mal réussi : il a monté une société pétrolière, **Youkos**, il est l'homme le plus riche de **Russie** (plus de 8 milliards de dollars), il est choyé par les Américains (le FBI a renoncé à son enquête sur l'argent du FMI), Henry Kissinger et le baron Rothschild ont rejoint sa « Fondation pour une Russie ouverte »...

Ayant racheté la compagnie pétrolière Sibneft à Roman Abramovitch, autre dépeceur de l'ex-URSS, Khodorkovsky est désormais à la tête de la troisième ou quatrième major pétrolière mondiale – avant TotalFinaElf. Laquelle a raccourci son nom en **Total**. Parmi tant d'autres chapitres de l'histoire d'Elf à faire oublier, il y en a un, évidemment, sur ses jeux financiers avec Menatep et Youkos, entre Angola et Russie.

Quant aux 10 milliards de dollars "perdus" par le FMI, ils ressemblent à l'avance du ticket d'entrée de la Russie (part d'associé ou mise minimum) dans un vaste tripot clandestin : le G8 de l'argent parallèle, entre pétrole, armes, mafias et services secrets¹.

1. À propos des activités financières ultra-protégées de la secte du Temple solaire, qui ont débouché sur une série de "massacres-suicides", un officier supérieur des Douanes françaises signalait l'existence d'« une coupole mafieuse constituée à la fin des années 80 par divers services secrets occidentaux ; ils sont devenus le passage obligé des principales opérations de blanchiment d'argent et impliquent de nombreuses banques suisses... L'idée est la suivante : "Puisque l'on ne peut endiguer le flot de l'argent sale, il faut le contrôler". » Cité par Bruno Fouchereau, *La mafia des sectes*, Filipacchi, 1996, p. 169.

La France et la CPI

L'on se souvient que la France avait signé in extremis en 1998, à Rome, le statut de la Cour pénale internationale (CPI), après avoir longtemps tenté de saboter ce projet crucial. Ironie de l'histoire, l'hostilité paranoïaque des États-Unis à la CPI a propulsé Paris à la pointe des défenseurs de la nouvelle institution...

Il s'agit maintenant d'achever l'adaptation de la loi française au statut de la Cour. Très vigilante, la coalition française pour la CPI, à laquelle *Survie* coopère activement, a obtenu de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) un avis pointu sur l'avant-projet de loi d'adaptation.

Il reste toujours un gros problème avec les crimes de guerre. L'État-major français et l'Élysée avaient fait ajouter un article sur mesure, exonérant la France durant sept ans de toute poursuite de la CPI pour crimes de guerre ! Dans l'avant-projet, ces crimes sont disjoints des crimes de génocide et contre l'humanité. Les seconds sont imprescriptibles ; les premiers, dissociés, ne le sont plus... Et les victimes ne peuvent déclencher les poursuites si un Français a commis un crime de guerre à l'étranger : c'est réservé au parquet.

Autre problème : une mise en cause plus difficile de la responsabilité des supérieurs hiérarchiques, qui n'est pas présumée, contrairement au statut de la CPI : la charge de la preuve de l'implication du supérieur revient à la victime !

Et puis, Paris fuit comme la peste la possible mise en cause de criminels dont le pays n'a pas adhéré à la CPI : les États-Unis par exemple... Pareille esquivance est évidemment contraire au principe de compétence universelle dans la sanction des crimes contre l'humanité.

Ces différentes lacunes augurent d'une bataille d'amendements. Le verre est encore à moitié vide. Mais il faut admettre qu'en 1998, personne n'aurait osé espérer pareil niveau de remplissage cinq ans plus tard.

Bons points

– Quatre pays ouest-africains gros producteurs de **coton**, le Bénin, le Burkina, le Mali et le Tchad, viennent de saisir l'Organisation mondiale du Commerce (**OMC**) pour concurrence déloyale : les énormes subventions versées aux cotonculteurs occidentaux, américains en tête, ruinent chez eux une production qui fait vivre des millions de personnes (RFI, 06/05/2003).

Conçues au profit des pays riches, les règles du commerce international pourraient cette fois se retourner contre eux – qui veulent des règles ultra-favorables, mais aussi ne pas les appliquer quand elles les desservent !

– L' **OMS** (Organisation mondiale de la Santé) a publié le 20 mai un rapport sur les prix des **médicaments**, *Medecine Prices*, que son promoteur German Velasquez qualifie de « bombe ». C'est le premier travail comparatif de cette envergure sur l'addition des éléments qui composent le prix à la consommation. Un outil de transparence, qui permet de pointer quantité d'incohérences, de rentes, voire de rackets, au détriment des malades à travers le monde. Inutile de dire que la réalisation de ce rapport n'a pas été facilitée par tous ceux qui profitaient de l'opacité antérieure.

Fausse notes

- Au **Sénégal**, le pouvoir d'Abdoulaye Wade n'est pas sans susciter beaucoup d'inquiétudes, tant politiques qu'économiques. Mais son soutien remarqué à Washington dans la guerre contre l'Irak a reçu prompt récompense. Le **FMI** et la **Banque mondiale** ont ouvert les vannes, sur instructions de George Bush : « *ne pas se montrer trop exigeant avec le Sénégal* ». Alors que la discussion avec ces deux institutions était bloquée depuis des mois sur toute une série de dossiers, tout a été réglé en une demi-heure le 29 avril, à New York : la délégation sénégalaise a engrangé un milliard de dollars (*Le Quotidien*, Dakar, 12/05/2003). Faut-il encore d'autres preuves du caractère politique de ces institutions ?
- À Bunia, au nord-est du **Congo-Kinshasa**, les forces de l'**ONU** ont connu de nouvelles heures sombres. Au milieu des massacres interethniques, qu'ils n'ont d'aucune manière essayé d'enrayer ou freiner, les 625 Casques bleus ont fait savoir que leur siège était attaqué : il s'agissait en fait d'habitants terrifiés, qui cherchaient à entrer pour être protégés (et qui y sont arrivés de force), tandis que d'autres manifestaient contre l'inaction de l'ONU...
- La campagne internationale *Publish What You Pay* (Publiez ce que vous payez) veut obliger les multinationales pétrolières et minières à déclarer l'ensemble des revenus payés aux États producteurs, pour éviter les détournements. Après avoir fait mine de s'y rallier, le gouvernement britannique a proposé une version très affadie, l'EITI (Extractive Industries Transparency Initiative), suspendue à l'accord préalable des pays hôtes et au respect des clauses de confidentialité... On imagine Bongo ou Sassou se privant de 99,9 % de leurs recettes et renonçant à leurs comptes en Suisse ! Avec de telles précautions, **Total** s'est empressée d'annoncer son ralliement à l'EITI.
- Entre 1 et 2 millions de personnes meurent chaque année du **paludisme** : 4 fois plus qu'il y a trente ans, en raison notamment de la montée des résistances aux antipaludiques. Il existe pourtant un remède sûr, à base d'artémisine (une plante médicinale chinoise), à condition de le combiner avec un anti-paludique classique – dans un blister contenant un comprimé de chaque. *Médecins sans frontières* a publié le 24 avril un rapport dénonçant le choix commercial de l'entreprise pharmaceutique française Sanofi (vieille amie de Jacques Chirac) : vendre seuls les comprimés à base d'artémisine, au risque de favoriser le développement rapide de nouvelles résistances, de « *griller nos dernières cartouches* ».

ILS ONT DIT

Procès Elf

« *[J'étais] en détachement du ministère de l'Intérieur pour des missions de sécurité en Afrique. [...] Je suis opérationnel depuis 1976.* » (**Daniel LEANDRI**, brigadier de police très proche de Charles Pasqua, le 22/04/2003. Cité par *Libération* du 25/04/2003).

[Le premier mouvement est de s'étonner que le ministère de l'Intérieur français ait à "traiter" de l'Afrique. En réalité, il a concouru depuis 1960 à installer des États policiers dans les anciennes colonies françaises, avec des polices politiques volontiers tortionnaires. Le compte en Suisse du brigadier a compté jusqu'à 41 millions de francs. Selon Leandri, il a été ouvert, à la demande de Jacques Foccart, pour équiper les services spéciaux congolais (les polices politiques de Denis Sassou Nguesso).]

« Entre 1988 et 1997, j'étais dans une disposition particulière de la DGSE qui correspond à une activité sans solde en liaison avec le service qui me permettait d'exercer une autre profession. » (**Pierre LETHIER**, n° 2 de la DGSE jusqu'en 1988. *Ibidem*).

[Le colonel Lethier a gagné un procès en diffamation contre François-Xavier Verschave, président de Survie et auteur de Noir silence (Les arènes, 2000) en arguant, par avocat interposé, qu'il ne faisait plus partie de la DGSE depuis 1988 – malgré des témoignages précis en sens inverse. La pénombre des Services secrets est bien pratique pour soutenir à la fois tout et son contraire. L'on y est payé par ailleurs pour commettre, à la demande, des délits ou des crimes. Ce qui rend assez surréaliste la question de la diffamation.]

« Quand faut y aller, on y va, avec du lobbying. » (**Loïk LE FLOCH-PRIGENT**, ancien PDG d'Elf, le 28/04/2003, in *Libération* du 29).

« Le lobbying sans argent, ça n'existe pas. » (**Alfred SIRVEN**, ancien bras droit de Le Floch-Prigent, le 28/04/2003. Cité par *Le Monde* du 30).

[Le Floch et Sirven "justifiaient" ainsi 256 millions de corruption franco-allemande, dans une affaire impliquant uniquement des décideurs publics (le rachat par Elf de la raffinerie de Leuna et des stations Minol). Un boulot comme un autre.]

« M. Sirven [...] m'a dit que c'était un sujet très délicat *[l'affaire Leuna-Minol]* et qu'il fallait faire très attention car, m'a-t-il indiqué, on ne traite pas un problème en Allemagne comme on le traite en Afrique. » (**André TARALLO**, ancien Monsieur Afrique d'Elf. *Ibidem*).

[Dans la chronique du mépris ordinaire : en Afrique, on n'a pas besoin de faire attention.]

« Le lobbying, [...] c'est comme la guerre. Il faut l'avoir faite pour la comprendre. » (**Alfred SIRVEN**, le 30/04/2003, in *Le Monde* du 03/05/2003).

[Sirven et Elf ont fait beaucoup de lobbying en Afrique, c'est-à-dire qu'ils y ont fait beaucoup la guerre – pas seulement économique.]

« Nous avons donné de l'argent [12 millions de francs] à M. Bidermann pour qu'il sauve l'usine textile de Bort-les-Orgues, sur le conseil éclairé du député de la circonscription [Jacques Chirac]. » (**Loïk LE FLOCH-PRIGENT**, le 30/04/2003. Cité par *Libération* du 02/05/2003)

[Il y a déjà tellement de milliards dans les casseroles attachées à Jacques Chirac que cette petite confirmation n'a guère fait de vagues. À très peu près, les principaux accusés ont gardé jusqu'au bout l'omertà sur les bénéficiaires politiques de l'argent d'Elf.]

« La clé de voûte de ce système [des commissions], c'est le président. Lorsque le président défaille ou court-circuite lui-même les instruments de contrôle, la voûte a tendance à se lézarder. Si le temps passe, la voûte menace ruine. Ce que j'ai eu à faire, en succédant à M. Le Floch-Prigent, a été de réparer la voûte. » (**Philippe JAFFRÉ**, PDG d'Elf, 1993-1999. Ibidem).

[Autrement dit, les révélations sur les milliards de l'affaire Elf viennent des lézardes causées par les rivalités internes que n'a pas su dominer Le Floch : ces lézardes ont été obturées, le système a été reverrouillé, les citoyens français et africains n'en sauront plus grand chose avant les prochaines luttes intestines...]

Toutes les fuites n'ont pas été bouchées en un jour. Face au discours "vertueux" de Jaffré, les avocats de Le Floch ont brandi « une lettre de Jaffré à Chirac, écrite en septembre 1996, où il est question d'une commission de 114 millions de dollars à destination de l'Angola. [...] On] soumet également [à Jaffré] une lettre de l'armée iranienne à la direction d'Elf, réclamant le paiement d'armes livrées au Congo. [...] Philippe Jaffré est contraint de détailler le système des "comptes souveraineté". En clair, les impôts dus par Elf en Afrique sont détournés par les potentats locaux sur les comptes mis à leur disposition par Tarallo. » (*Libération*, 02/05/2003)]

« Tout le monde sait que le conseil d'administration est une fiction ! Il n'y a qu'une seule personne à qui j'avais à parler, c'est le président de la République. » (**Loïk LE FLOCH-PRIGENT**, le 23/04/2003. Cité par *Le Parisien* du 24/04/2003).

[Finalement, de quel « président » parlait Jaffré, ci-dessus ? Le président qui « défaille ou court-circuite lui-même les instruments de contrôle », n'est-ce pas aussi Mitterrand ? En tout cas, pour « réparer la voûte », Philippe Jaffré a eu certainement « à parler » à Chirac.]

« [Les 325 millions de francs des valises à billets ?] Une part extrêmement importante, probablement majoritaire, revenait aux Africains. [...] Il y en a de toutes sortes, n° 2, 3, 4 ou 5 du régime. À chaque passage à Paris, c'est un remake de "t'as pas cent balles ?" » (**Alfred SIRVEN**, le 21/05/2003. Cité par *Le Figaro et Libération* du 22/05/2003).

[Toujours le mépris ordinaire.]

« [Et les bénéficiaires français des valises ?] J'ai passé des années à aider des gens dans le besoin. Je n'ai jamais donné de l'argent qu'à des gens qui me le demandaient, ou qui me le faisaient demander. » (**Idem**).

[On vous le répète : la Françafrique est une œuvre humanitaire.]

Françafrique

« Si nous sommes élus, ce qui doit nous préoccuper, c'est aller à la recherche de notre situation perdue : la Suisse africaine ». (**Gnassingbe EYADEMA**, Président du Togo depuis 1967, candidat à sa propre réélection. Discours électoral du 21/05/2003, cité par l'AFP).

[Dans un pays détruit par 36 ans de dictature, il faut être le dictateur pour oser tenir pareil propos.]

« Les résultats des analyses d'eau sont très techniques par nature. Jusqu'ici, SEMOS [la société qui exploite la mine d'or malienne de Sadiola, avec des capitaux et prêts sud-africains, canadiens, français, Banque mondiale, etc.] a estimé que la communauté de Sadiola n'a pas la connaissance scientifique exigée pour comprendre correctement les analyses d'eau. Par conséquent, SEMOS n'a pas jugé utile de fournir les résultats aux communautés locales. [...] SEMOS reconnaît que la communauté locale a un désir fort de comprendre les résultats des analyses d'eau. Jusqu'à présent, SEMOS n'a pas reçu d'instructions du gouvernement pour diffuser publiquement ces informations. » (**SEMOS**, réponse du 20/03/2003 aux questions de l'Association des ressortissants de la commune de Sadiola en France (ARCSF), citée dans un document de 24 pages établi par l'ARCSF : *Synthèse des incidences sanitaires et environnementales liées à l'exploitation aurifère de Sadiola et des mesures correctives proposées*).

[Nous avons évoqué dans Billets (n° 107) les dessous financiers peu ragoûtants de l'escamotage de l'or du Mali – celui de Sadiola en particulier. L'or de cette commune est exploité par un consortium d'initiative sud-africaine, agréé par la Françafrique, avec la complicité des autorités maliennes. Outre la captation de l'essentiel de la valeur ajoutée, l'exploitation aurifère cause de nombreuses pollutions, certaines mortelles. Étalant un mépris d'un autre âge, la SEMOS faisait mine de croire que les habitants de Sadiola n'étaient pas capables de voir si les taux de produits toxiques dans l'eau étaient inférieurs ou supérieurs aux normes établies par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) !

Elle est tombée sur un bec. Les habitants se sont organisés, grâce à leurs proches émigrés en France, avec l'appui d'un collectif d'ONG et l'enthousiasme catalyseur de la cinéaste Camille de Vitry. Accablée par le rapport très détaillé de l'ARCSF, la SEMOS a dû organiser en hâte, fin mai, une négociation globale.

La Banque mondiale a joué un rôle-clé dans le montage financier. Son coordinateur environnemental et social, Didier Fohlen, justifie cet engagement : « Nous sommes la seule institution financière internationale qui oblige la société dans laquelle nous investissons à rendre des comptes environnementaux. » Sauf que, dans une autre mine malienne (Syama), la Banque s'est désengagée avant la fermeture, en 2001. À Syama, selon le député malien Tiemoko Dembele, « le lac artificiel déborde avec l'hivernage ; les eaux souterraines et les eaux de ruissellement sont polluées ; les populations sont en train de mourir tout doucement, de maladies non diagnostiquées ; on ne sait pas si c'est dû au cyanure », utilisé massivement pour traiter le minerai. Pour Didier Fohlen, « pas de commentaire : nous ne sommes plus investisseurs ». Il n'ajoute pas que la SFI, filiale d'investissement de la Banque mondiale, a prévu de se retirer de la SEMOS après 2002...]

« Jeune médecin [... j'organisais des livraisons d'armes aux **Biafra** (en guerre de sécession avec le **Nigeria**, 1967-1970)], sous couvert d'action humanitaire et avec la bénédiction de Jacques Foccart ! [...] Cette opération, organisée par Pierre Messmer, alors ministre de la Défense, et par mon père [Michel], qui était alors au Quai d'Orsay, reste une fierté pour moi. [...] Mais ce que personne ne savait, c'est qu'à l'aller, nous ne partions pas à vide : aux côtés des vivres et des médicaments, il y avait des armes pour les forces biafraises en lutte contre Lagos. » (**Bernard DEBRÉ**, ex-ministre de la Coopération (1994-1995), répondant avec Jacques Vergès aux questions d'Éric Branca dans un livre d'entretiens, *De la mauvaise conscience en général et de l'Afrique en particulier*, Éd. Jean-Claude Lattès. Cité par *La Lettre du Continent*, 24/04/2003).

[L'instrumentalisation de l'humanitaire dans la guerre menée par la Françafrique contre le Nigeria, par Biafra interposés, avait déjà été démontrée en 1980 par un ancien conseiller d'Houphouët, Jacques Batmanian, alias Jacques Baulin (La politique africaine d'Houphouët-Boigny, Eurafor-Press). Pièces à l'appui. Mais Foccart avait disqualifié cette thèse d'un « aigri ». Cette fois, c'est un ancien ministre de la Coopération qui se dit très fier d'avoir transporté des armes sous le sigle de la Croix-Rouge. C'est clair, la « mauvaise conscience » ne l'étouffe pas plus que M^e Jacques Vergès. Ils préfèrent concourir pour la médaille du cynisme français. Mais la concurrence est rude.]

Mondialisation

« Le soutien de l'opinion publique à l'**aide au développement** est directement lié à notre aptitude à démontrer que cette aide est efficace. ». (**Les ministres des Finances du G7**, document de travail sur l'efficacité de l'aide, 17/05/2003).

[Le G7 et ses bras financiers, la Banque mondiale et le FMI, ont de forts moyens de tromper l'opinion (voir Lire), mais ils ne peuvent pas démontrer une efficacité réelle de l'aide au développement là où c'est tout le contraire – la plupart des cas. La Banque mondiale reste enfermée dans une idéologie du développement conçue pour garantir que les plus forts le resteront. Les faucons de l'équipe Bush ont eu le mérite d'explicitier cette "feuille de route".

De surcroît, la Banque refuse d'appliquer les conclusions (peu surprenantes) de ses meilleurs analystes : l'aide est contre-productive dans les pays où le pouvoir vole et brutalise la population. Comme ces pays sont nombreux, cesser d'y intervenir diminuerait très fortement le chiffre d'affaires de la Banque, l'obligeant à licencier une bonne partie de son personnel. Et puis, les multinationales originaires des pays du G7 sont partie prenante de la prédation, notamment dans les États pétroliers...

Résultat, la Banque mondiale et ses semblables, les "baillleurs de fonds", ont inventé toute une rhétorique pour déguiser leurs échecs politiques en dysfonctionnements techniques (dont viendront à bout quelques prêts supplémentaires, rémunérant de coûteuses missions de consultants) : les détournements de fonds par le clan au pouvoir deviennent une « inadéquation dans l'utilisation des ressources allouées », etc. Il n'est pas sûr que ce double langage puisse encore longtemps masquer à l'opinion publique les stratégies réelles des dispensateurs de l'aide.]

« J'avais tort. [...] En novembre 1999, [...] chef de la délégation du Royaume-Uni [à Seattle, pour la conférence de l'OMC], j'étais convaincu que l'expansion du **commerce mondial** portait en germe des avantages majeurs pour les pays en développement. [...] Mon avis a changé. Je crois maintenant que cette approche était fautive et fourvoyée. Depuis que j'ai quitté le gouvernement voici un an, j'ai eu l'occasion de voir directement les conséquences de la politique commerciale. Loin des bureaux climatisés de mes collègues, j'ai rencontré des paysans et des communautés à bout. C'est cette expérience qui m'a conduit à la conclusion que la libéralisation intégrale du commerce n'est pas la bonne voie. [...] Celle-ci consiste plutôt en un régime de commerce aménagé où les marchés sont doucement ouverts et où les leviers de la politique commerciale, comme les subventions et les taxes, sont utilisés en appui à des objectifs de développement. » (**Stephen BYERS**, ancien membre du cabinet Blair de 1998 à 2002, chargé du Commerce et de l'Industrie. Commentaire dans *The Guardian* du 19/05/2003).

[Le propos n'est pas révolutionnaire, mais il raconte une mutation du regard dont on aimerait que soient capables les ministres des Finances du G7 et les dirigeants de la Banque mondiale.]

Droits de l'Homme

« Votre voix a été affaiblie par les dissensions, et votre message a perdu de sa clarté. [...] Il vous faut dépasser les différences culturelles et reconnaître que les droits des femmes sont les mêmes sur tous les continents. [...] Qui oserait prétendre que certains peuples préfèrent la tyrannie et l'autocratie au pluralisme et à la représentativité dans le respect de l'État de droit ? [...] La **Commission des droits de l'Homme** doit changer de discours. [...] Chaque pays doit balayer devant sa porte et commencer par veiller au respect des droits de sa

propre population ». (**Kofi ANNAN**, secrétaire général de l'ONU, le 24/04/2003 devant la Commission des droits de l'Homme de l'ONU. Cité par *Le Figaro* du 25/04/2003).

[Après la sinistre session annuelle de la Commission (cf. Billets n° 114, *Ils ont dit*), ce rappel à l'ordre fort peu diplomatique était tout à fait nécessaire.]

« Il faut faire le ménage dans le monde humanitaire. Il y a trop d'organisations qui abritent des espions, du prosélytisme religieux, des entreprises à visées lucratives. [...] Il faudrait créer un label humanitaire qui soit fondé sur une véritable évaluation indépendante des actions de terrain et sur une transparence des comptes. ». (**Sylvie BRUNEL**, ex-présidente – démissionnaire – d'*Action contre la faim*. Interview à *Jeune Afrique/ L'Intelligent* du 11/05/2003, à propos de son roman *Frontières*, chez Denoël).

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Le Monde, *Un témoignage éclaire les dessous des ventes d'armes à l'Angola*, 23/04/2003 (Fabrice LHOMME) : « Jean-Bernard Curial, 64 ans, était responsable de l'Afrique australe au Parti socialiste dans les années 1980. Militant tiers-mondiste de longue date, il est familier de nombreux dirigeants de cette région du continent noir [...]. Au début des années 1990, [...] il devint [...] l'administrateur du Stired, une centrale d'achat à vocation humanitaire : cette structure était chargée d'exécuter les commandes du Quai d'Orsay ou d'autres ministères, en livrant aux anciens compagnons de lutte de M. Curial des produits alimentaires ou pharmaceutiques [...].

« En avril 1993, Luanda était encerclée, le président Dos Santos m'a fait appeler [...]. Il m'a demandé d'intervenir [...] pour que la France aide l'Angola, notamment sur le plan militaire. [...] J'ai rencontré Jean-Christophe Mitterrand, [...] qui m'a mis en contact avec Pierre Falcone [...] » [...] En novembre 1993, un contrat est signé à Paris prévoyant la livraison à l'Angola, par l'intermédiaire de MM. **Falcone et Gaydamak**, de 47 millions de dollars d'armes provenant notamment de l'ex-URSS. Un avenant signé en avril 1994 porta ce contrat au montant astronomique de 463 millions de dollars. De son côté, M. Curial fut chargé de l'aide humanitaire (vivres, médicaments...).

[...] « J'ai cessé de participer à l'exécution de ce contrat à partir de 1995 quand j'ai compris que c'était une gigantesque escroquerie. [...] Le prix était exorbitant. Sur certains produits, [les experts angolais] m'ont dit qu'il y avait une culbute de 7°. Selon lui, MM. Falcone et Gaydamak auraient créé, avec la complicité des dirigeants angolais, « une vaste pompe à fric. [...] M. Jack Sigolet de Elf m'avait dit que [le secrétaire du Conseil des ministres] M. Leïtao 'croquait énormément'. Je crois même que c'est lui qui lui avait donné le surnom de '30', ce qui signifiait 30 % [...], à l'inverse de Elísio de Figueiredo [ambassadeur itinérant], qui était M. 20 %' »

[Cette confession instructive vient confirmer que l'Angolagate dépasse de loin une simple affaire de livraisons d'armes et de marchandises. Dans certains cas, ces livraisons représentaient à peine 15 % de l'argent reçu par les deux compères Falcone et Gaydamak. L'offshore angolais était une énorme blanchisseuse de "black" entre les compagnies pétrolières, le gouvernement angolais, les réseaux de pouvoir en France, aux États-Unis, en Russie, etc.).

Ce cas d'école rappelle que le pillage des richesses africaines par les pays du Nord ne peut se faire qu'avec la complicité boulimique de certains "décideurs" africains. L'on voit par ailleurs surgir avec intérêt l'une de ces nombreuses sociétés interfaces entre l'État français et l'Afrique (Stired), dont la limpidité comptable et fiscale n'est pas toujours la priorité.

Dans un article du même journaliste, le même jour, Jean-Bernard Curial donne des exemples de relations directes entre Pierre Falcone et Charles Pasqua – alors que ce dernier a toujours nié de telles relations : « Je ne le connais pas. »]

Le Monde, *Pourquoi le juge Courroye veut incarcérer Jean-Charles Marchiani*, 12/05/2003 (Fabrice LHOMME) : « Le 29 avril, les autorités françaises ont transis au Parlement européen une nouvelle demande [la quatrième !] du juge Philippe Courroye visant à obtenir la levée de l'immunité parlementaire du député européen (RPF). [...]

Selon M. Courroye, [... l'audition d'un témoin, l'intermédiaire Yves Manuel, a] « mis en lumière de graves agissements imputables à M. Marchiani pour perturber le déroulement des investigations ». Ce dernier aurait, en décembre 1996, alerté la société Brenco [de Pierre Falcone] de l'imminence d'une perquisition fiscale. Rappelant que M. Marchiani était à l'époque préfet du Var, le juge souligne que « ce haut fonctionnaire a donc utilisé des informations obtenues dans le cadre des ses fonctions [...] facilitant ainsi la destruction et la disparition de documents utiles aux enquêtes fiscales et pénales ». [...] « L'information a permis d'établir que Jean-Charles Marchiani a perçu [de Brenco], directement ou indirectement, la somme globale de 3,5 millions de dollars et 3,29 millions de francs ». »

[L'« intouchable » abusait de son impunité. Jusques à quand ?]

Le Parisien, « Nous avons été trahis », 16/05/2003 (Julien DUMOND) : « Les sept mercenaires rescapés de leur propre tentative de coup d'État aux Comores du 19 décembre 2001 sont sortis de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. [...] Ces anciens militaires sont mis en examen en France pour "association de malfaiteurs" après une plainte de l'État comorien. Les trois commanditaires présumés sont eux toujours incarcérés. [...] La cellule

africaine de l'Élysée, le cabinet de Matignon et les services secrets français ont été contactés par les meneurs du groupe pendant la préparation du coup. [...] Laurent Van Pottalsberghe, le meneur du groupe, mystérieusement abattu lors de l'opération, avait présenté plus d'un an avant sa mort aux responsables du contre-espionnage français [DST] la photocopie d'un chèque de 70 millions de francs provenant d'un lot de 160 millions extorqué à une notaire de Boulogne-Billancourt. Pottalsberghe confie alors que l'argent, versé à l'étude notariale par une banque américaine liée à l'armée, devait financer un coup d'État. [...]

Un de ces mercenaires, Alain Sylvain, raconte son histoire [...] : *“En octobre 2001, nous avons été recrutés par une société nommée World Protection. Notre mission consistait à protéger le président d'un mouvement comorien en exil en France qui voulait rentrer dans son pays pour participer à l'élection présidentielle. [...] Ancien commando de marine, [...] j'ai signé un contrat de cinq ans avec un salaire de 3 000 \$ dollars mensuel. [...]*

Nous savions qu'il y aurait un coup d'État contre le président en place. Mais il devait être mené par l'armée comorienne et nous devions arriver après, dans un archipel sécurisé. [...] Nous sommes partis de Nosy Be (une île proche de Madagascar) pour les Comores le 18 décembre 2001. Nous étions en tenues camouflées américaines et possédions en tout et pour tout deux pistolets et un fusil à pompe. Pas de quoi renverser un pays. À 5h30 du matin, nous étions sur la plage de la plus petite île de l'archipel. Notre chef, qui pensait que nous serions accueillis avec des fleurs, a téléphoné depuis la gendarmerie locale et a compris que nous avons été lâchés. Il a dit : “On est foutu”. L'armée nous est tombée dessus tout de suite. Un massacre. [...] Nous avons été trahis. L'armée nous attendait. Il y a derrière cela une nébuleuse politico-financière que la juge en charge de l'affaire en France, qui fait jusqu'ici du bon travail, doit absolument éclaircir.” »

[Nous souhaitons à cette juge beaucoup de courage et de constance. Les Comores accumulent les coups fourrés des Services, des réseaux, des officines de mercenaires français, avec entre tous ceux-là quelques méchants clivages : la trahison est donc de saison.

Le colonel putschiste Azali Assoumani, vainqueur en 2002 d'une élection présidentielle bidonnée, n'est pas bien vu à l'Élysée (Jacques Chirac a récemment refusé de le recevoir) : on lui reproche, entre autres, d'entretenir la tension en entravant la mise en œuvre des institutions confédérales – qui avaient obtenu un large assentiment populaire et permis de dénouer la crise sécessionniste entre les principales îles.

Chaque bout de Françafrique a sa vision de l'avenir des Comores – depuis le repaire mafieux ou le paradis fiscal jusqu'à un relatif État de droit (évidemment sans Mayotte, l'île “francisée”). Mais les Comoriens en ont assez des ingérences : ils aimeraient d'abord qu'on les laisse tranquilles, avec un pouvoir légitime. Ce qui n'est pas encore gagné.]

Droits de l'Homme

Marchés Tropicaux, La Suisse restreint l'accès aux archives nationales, 25/04/2003 : « Le gouvernement suisse a restreint l'accès aux archives nationales en raison des plaintes collectives contre les sociétés suisses soupçonnées d'avoir aidé le régime de l'apartheid en Afrique du Sud, a indiqué le 17 avril le ministère suisse des Finances. *“La consultation de ces actes administratifs risquerait d'affaiblir la position des compagnies suisses parmi les 80 sociétés incriminées par les victimes de l'apartheid”*, a-t-il indiqué. Le gouvernement a justifié sa décision par le fait que dans les pays étrangers, il n'y avait pas d'accès libre aux archives. »

[Faut-il que les multinationales suisses soient coupables ! Mais il est vrai que l'accès des victimes de l'apartheid aux archives concernant Total ou la filière nucléaire française n'est pas à l'ordre du jour.]

LIRE

Kristina Borjesson, *Quinze grands journalistes américains brisent la loi du silence*, Les arènes, 2003, 447 p.

Les crimes de la Françafrique et quelques autres sujets trop dérangeants restent ou sont longtemps restés tabous parce que les médias refusaient d'en parler. Bien sûr, quelques journalistes et essayistes tentaient ou tentent de les évoquer, mais leurs propos sont ou ont été assez aisément étouffés. Une critique en profondeur de ces mécanismes reste assez difficile en France, dans le système médiatique et éditorial français.

D'autant plus passionnante est cette traduction d'un ouvrage rédigé par 15 des plus grands journalistes d'investigation américains. Dans ce pays où la liberté d'expression relève quasiment du dogme, ils avaient accompli de brillantes carrières, obtenu les plus hautes récompenses, jusqu'au jour où... ils sont tombés sur des sujets tabous et n'ont pas voulu en démordre. Alors, tout a été fait pour les marginaliser, ainsi que leurs écrits.

Nombre de leurs découvertes portent, il est vrai, sur des faits assez lourds de conséquences. Par exemple, ce sont des protégés de la CIA qui ont introduit le crack à Los Angeles ; à certaines périodes, cette agence livrait plus de cocaïne aux États-Unis que le cartel de Medellín. Fin 2000, le Congrès a voté en catimini un amendement assez inouï, abolissant l'État de droit : *« Aucune loi fédérale établissant un traité ou un accord international [...] ne pourra être interprétée comme rendant illégale une activité de renseignement du gouvernement des États-Unis, ni de ses employés, ni de toute autre personne agissant pour le compte et sur instruction du gouvernement des États-Unis »*. En même temps, le Congrès préconise le *« recrutement actif d'informateurs terroristes. [...] Il est incontestable que [...] les États-Unis se trouveront parfois contraints de s'attacher les services de personnages infrequentables et extrêmement dangereux. »* Avec pareilles licences, les crimes de la première guerre froide, sur lesquels ont enquêté plusieurs des journalistes de *Black List*, seront rapidement surpassés dans la *« guerre contre le terrorisme »*.

Autres “découvertes” occultées : en Floride, l'ampleur de la fraude électorale organisée par le gouverneur Jeb Bush, frère de

George W., a été vingt fois supérieure à ce qu'on en a dit – ce qui enlève les derniers doutes sur la réalité de la victoire d'Al Gore, fin 2000... ; le lait que boivent les enfants américains, produit par des vaches dopées aux hormones, peut accélérer les risques de cancer, mais les reportages sur le sujet sont interdits de télévision ; le 17 juillet 1996, plus d'une centaine de témoins ont vu la trajectoire du missile qui a abattu le vol TWA 800 New York-Paris, lors de manœuvres militaires, mais le "gommage" des enregistrements de ces manœuvres et le bidonnage des enquêtes technique et policière ont réussi à imposer la thèse officielle, absurde à bien des égards : un accident dû à l'échauffement d'un réservoir de kérosène. Malheur à qui écrit le contraire !

Tous ces exemples obligent à réfléchir au-delà des seuls faits en cause : les pressions des services secrets, les menaces de procès ruineux par les avocats des multinationales, les réseaux de connivences économiques et politiques domestiquent à ce point les médias américains, y compris et surtout les plus respectés, qu'ils peuvent faire passer pour idiote la vérité et lui substituer des inepties. Sale coup pour ceux qui absolvent l'impérialisme américain au nom de la démocratie et des contre-pouvoirs intérieurs qui le tempèreraient ! Ces garde-fous sont au plus mal...

Presque tout ce qui est dit dans ce livre est transposable aux médias français, et en particulier à la désinformation sur le "domaine réservé" franco-africain. Mais se trouvera-t-il 15 grands journalistes français pour l'écrire ? Le *Washington Post*, *Time* et *Newsweek* ont « *des relations contre nature avec la CIA* ». Et leurs équivalents hexagonaux avec la DGSE, la DST, les RG ? Au-delà du factuel, s'applique encore au paysage médiatique français la dénonciation des dérives du journalisme US dans le chapitre conclusif de Robert McChesney – le rôle du lobby sécuritaire, l'occultation de l'existence des pauvres ou la relégation de l'actualité internationale... Refaire de l'information un bien public, quel chantier !

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris – Directeur de la publication : François-Xavier Verschave – Imprimé par nos soins

Commission paritaire n° 76019 - Dépôt légal : Juin 2003 - ISSN 1155-1666 – Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€)

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 - Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 - survie@wanadoo.fr